



## L'ACTUALITE MUNICIPALE

### CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2018



*Les enfants des classes d'Aranc lisant les lettres des Poilus.*

Nous remercions les fidèles habitants venus commémorer le 100<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice de la guerre 14/18; les enfants des écoles accompagnés de leur professeur ainsi que de leurs parents; l'amicale des pompiers et les membres de l'association « *La commune d'Aranc et son histoire* ». Cette association a présenté à la salle polyvalente l'exposition sur la guerre et la diffusion de films.



*Les enfants de la classe d'Evosges faisant l'appel des morts de la commune tombés au cours de la guerre 14/18*

Après avoir écouté le message du Président de la République lu par André Vauboin, le Maire dans son élocution a retracé brièvement les faits d'arme de l'année 1918 qui ont amené les allemands à signer l'Armistice le 11 novembre. Il a ensuite rendu hommage:

- à l'action des femmes durant la guerre.
- aux morts mais aussi aux nombreux blessés, aux gueules cassées et aux fusillés pour l'exemple.
- aux soldats venus des 4 coins du monde (Afrique, Amérique, Océanie) se battre sur le sol de France qu'ils découvraient pour la première fois.

- à l'action des sapeurs pompiers trop souvent oubliés. Il a terminé en posant la question de savoir si après 2019 nous devons continuer à commémorer la grande guerre.

### BREVES DU CONSEIL (séance du 8 novembre)

#### - astreintes de déneigement hiver 2018/2019.

L'employé communal est tenu d'effectuer une permanence 1 week-end sur 2 en vue de répondre aux nécessités urgentes de service durant la période hivernale allant du 7 décembre 2018 au 3 mars 2019, pour assurer le déneigement. L'indemnité d'astreinte est fixée à 116.20 € .

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Nous recherchons une solution pour le remplacement d'Eric Goyet qui ne souhaite plus se charger du déneigement les week-ends.

#### - signature électronique

Afin d'éviter l'envoi par courrier de certains documents administratifs, il nous est demandé une signature électronique pour :

- la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.
- la dématérialisation de la comptabilité publique (ce dispositif concerne les échanges de documents entre les ordonnateurs et les comptables).

- Le conseil municipal, après avoir délibéré autorise le maire a signer la convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique pour la mise en place de ce dispositif.

#### - Four de Rougemont

Ne pouvant obtenir aucune indemnisation de la part des assurances sur les malfaçons de la réhabilitation du four, le conseil municipal décide de demander des devis pour la démolition de la dalle et réfléchira sur la réfection de la toiture.

#### - salle polyvalente : (modalités de ménage, caution et montant de la location)

A compter du 1er janvier 2019, la location de la salle est portée de 200 € à 250 € par week-end.

Compte tenu des différents aménagements, il sera obligatoirement demandé aux différents loueurs de la salle une caution par chèque de 1000 €.

Le ménage reste à la charge des personnes ou associations qui loueront la salle polyvalente.

Si ces 3 clauses ne sont pas acceptées par les demandeurs, la salle ne sera pas louée.

Nous vous rappelons que cette salle est uniquement réservée aux habitants et aux associations de la commune.

## URBANISME

### Elaboration du PLU

La réunion qui s'est tenue le 6 novembre a permis de finaliser le règlement notamment celui de la zone 1 AU avec ses OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation).

Cela concerne le zonage des futures zones constructibles.

Une dernière réunion aura lieu le 4 décembre pour une relecture finale en vue d'arrêter le PLU lors d'un prochain conseil municipal.

## TRAVAUX

### Sécurisation des rues :

Comme vous avez pu le constater les travaux de sécurisation des rues du village d'Aranc ont commencé, ils devront être terminés d'ici la fin de l'année. Une réunion de chantier aura lieu le jeudi 15 novembre.



## INFOS PRATIQUES

### SYNDICAT DU BOREY

Le décompte financier définitif de la STEP s'établit comme suit :

Assistance à maîtrise d'ouvrage (Agence Dépt) :	7 875.00 €
Achat de terrain et frais de notaire :	3 303.80 €
Annonce légale (voix de l'Ain) :	921.22 €
Frais d'études (cabinet SINBIO) :	24 505.00 €
Etude de sol (entr GINGER) :	6 888.00 €
Géomètre bornage :	3 540.00 €
Raccordement eau potable :	6 102.26 €
Travaux (entr BORDEL) :	239 157.51 €

TOTAL HT : 292 292.79 €

Sur cette opération nous avons perçu des subventions (Région, Département et Agence de l'eau) qui représentent 80% de la somme.

### Devenir du syndicat :

Suite à la réunion du 10 octobre en présence des représentants de HBA, Véolia et des délégués syndicaux, il a été décidé de maintenir le syndicat en l'état jusqu'au 31/12/2019, ce qui permettra à la commune de Nivollet / Montgriffon de trouver la solution la mieux adaptée pour la gestion de son eau potable et assainissement.

## PERMANENCES NOV / DEC 2018

Du 12 au 18 nov :	D.MATHIEU	06. 81.72. 96. 22
Du 19 au 25 nov :	G.DOLEATTO	04.74. 38. 57. 28
Du 26 au 2 déc :	M.c SAVEY-GARET	06. 87. 46. 21.77
Du 3 au 9 déc :	A.NAVEL	04.74. 38. 55. 84
Du 10 au 16 déc :	D.MATHIEU	06. 81.72. 96. 22
Du 17 au 23 déc :	G.DOLEATTO	04.74. 38. 57. 28

## RECRUTEMENT DENEIGEMENT

Afin de remplacer Eric Goyet pendant la période hivernale (7/12/2018 au 03/03/2019) un week-end sur 2, nous recherchons un volontaire pour effectuer le déneigement avec le tracteur de la commune. Une rémunération sera attribuée sur la base des heures effectuées. Les personnes intéressées sont priées de s'adresser au secrétariat de mairie.

## AGENDA

**17 novembre :** théâtre, 20h00, salle polyvalente, **association Mozaic's.**

**23 novembre :** AG association du **DREFFIA**, 19h, salle polyvalente.

**29 novembre :** conseil municipal, 20h30.

**01 décembre :** Vente de plats à emporter, 10h, **sou des écoles**, salle polyvalente.

**15 décembre :** AG association Monts et Cornelles.

**20 décembre :** Conseil municipal, 20h30.